

La SNCF face au double discours des élus locaux



Mis à jour le 24 octobre 2020

La SNCF est une nouvelle fois prise entre deux feux. Confrontée à un trafic en chute, elle a décidé de supprimer quelques circulations de TGV qui fonctionnent à vide. Une décision de bon sens que ferait n'importe quelle entreprise normale. Et validée par la Fnaut, la fédération des usagers, qui comprend qu'il s'agit d'éviter des coûts inutiles.

Pourtant, à peine cette annonce mise à exécution que des élus s'insurgent. Comment! La SNCF ose supprimer des liaisons (commerciales) nous mettant devant le fait accompli ! Et Xavier Bertrand et Martine Aubry et d'autres d'écrire pour demander le rétablissement immédiat des circulations.

Une précision : dans les Hauts-de-France, les élus réclament le maintien des 5 TGV quotidiens que la SNCF a prévu de supprimer à partir de novembre. Cinq TGV sur les 50 qui circulent chaque jour dans les deux sens entre la région parisienne et Lille...

Ces mêmes élus locaux, qui « *convoquent* » le président de la SNCF pour en faire les gorges chaudes devant la presse locale et donc leurs électeurs, ne manqueront pas lorsqu'ils arboreront leur casquette d'élus nationaux de dénoncer les gabegies de la SNCF et de

réclamer un peu plus de vertus financières et d'efficacité opérationnelle. En clair, et c'est aussi ce que demande la loi de réforme ferroviaire, la SNCF doit se comporter comme une entreprise « normale ». Comme le feront ses futurs concurrents lorsqu'ils se présenteront sur le marché.

Derrière cette agitation se profile justement la concurrence, en premier lieu des TER, sur lesquels les élus régionaux sont les décideurs. D'où cette attitude de la SNCF qui ne veut surtout pas se fâcher. Le client a toujours raison. Sur le terrain, il y a de quoi ressentir une terrible injustice. L'arrivée de la concurrence dans les TER permettra peut-être de changer la donne mais peut-être pas le sentiment que la SNCF nous appartient à tous.

Marie-Hélène Poingt

🔒 L'accès à la totalité de l'article (315 mots) est réservé aux abonnés, aux utilisateurs d'un porte-monnaie ou aux acheteurs de l'article à l'unité.

Vous avez déjà un compte ?

Connectez-vous

> Mot de passe oublié ?

Je me connecte

S'abonner à

Ville, Rail & Transports
OU

Acheter à la carte



Porte-monnaie électronique
à partir de 20 €

Je découvre les offres

(<https://www.ville-rail-transports.com/sabonner/>)

Pas encore lecteur? Je crée mon compte